

GUIDE
DE L'
ENFANCE
2019-2020

- Danges -



Avec plus de 23% de sa population âgée de moins de 15 ans, selon les dernières statistiques disponibles, DONGES est une commune particulièrement « jeune ».

Il est donc légitime que les politiques en faveur des familles, de l'enfance et de la jeunesse, soient une priorité municipale dans les budgets de fonctionnement et d'investissement.

L'ambition de ce nouveau Guide de l'Enfance, c'est de vous fournir tous les renseignements pratiques dont vous pourrez avoir besoin au quotidien durant l'année scolaire 2019/2020.

Vous y trouverez donc des informations utiles, et mises à jour, sur les services publics et privés liés à la petite enfance, sur les écoles de DONGES, et sur les services publics de la restauration scolaire et des transports scolaires.

Mais vous y trouverez également une présentation des multiples actions mises en place par la Commune avec ses propres services et ses partenaires associatifs (notamment l'Office Socio-Culturel), autour de la pause du midi, de l'accueil périscolaire, de l'aide aux devoirs, de l'éveil sportif, de l'accueil de loisirs, du soutien à la parentalité, de la Maison des Jeunes, et de l'offre culturelle destinée au jeune public.

De nombreux professionnels et de nombreux bénévoles associatifs assurent, chacun à leur place, les services qui vous sont présentés dans ce Guide. Qu'ils en soient tous remerciés !

Je vous souhaite une bonne lecture.

François Chéneau
Maire de Donges



Sommaire

Petite enfance

p 4-7

Multi-accueil Bout d'Chou
Relais Petite Enfance
Lieu d'accueil enfants-parents / Ateliers parents-enfants

Vie scolaire

p 8-9

Rythmes scolaires / Inscriptions scolaires 2020-2021
Classe Ulis d'Aimé Césaire / Projets Éducatifs

Autour de l'école

p 10-13

Pause méridienne : restauration / temps de cour / absence
Accueil périscolaire OSCD / Aide aux devoirs
Vacances scolaires
Transports scolaires

Loisirs

p 14-15

Secteur Enfance et Famille
Maison des Jeunes

Sports

p 16-17

Éveil sportif / Sport vacances
Animation sportive départementale

Arts et Culture

p 18-21

Médiathèque Jules Verne / soutien scolaire en ligne / animations
Ateliers-théâtre
Spectacles jeune-public

Contacts

p 22-23

Carnet d'adresses & partenaires
Coordonnées des écoles

Ce lieu d'accueil collectif a pour but de faciliter votre vie quotidienne en vous proposant un mode d'accueil adapté à vos besoins (de quelques heures à plusieurs jours par semaine). Votre enfant, de la naissance à 4 ans, est accueilli par une équipe de professionnelles (éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puéricultures, auxiliaires petit-enfant) qui veillera à privilégier l'épanouissement et le bien-être de votre enfant. Trois objectifs guident leur travail : le respect de chaque enfant, la construction de son autonomie et

MULTI-ACCUEIL

Bout d'Chou

l'accompagnement vers la socialisation. Ce service municipal fonctionne en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Loire-Atlantique, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et la Protection Maternelle et Infantile (PMI).



L'accueil peut être...

- **régulier** : les heures et jours d'accueil sont précisés dans un contrat de réservation, qui vous engage donc à conduire votre enfant aux heures et jours prévus.
- **occasionnel** : une course, un rdv, une activité sportive ou culturelle, ou pour souffler un peu... Après inscription auprès de la directrice du multi-accueil, votre enfant sera accueilli dans la limite des places disponibles.
- **d'urgence** : pour répondre exceptionnellement aux demandes d'accueil des familles dans le cas d'une hospitalisation, d'une rupture brutale du mode de garde, d'une reprise soudaine d'une activité professionnelle, sur une période limitée, en attendant de trouver une autre solution de garde.

ACCUEIL RÉGULIER

Du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h30

*Pré-inscriptions au Relais Petite Enfance.
Place attribuée par décision de la commission
d'attribution, réunies deux fois par an, ou plus
si nécessaire.*

ACCUEIL OCCASIONNEL

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30,
journée continue possible

*Inscriptions directement au multi-accueil, sur
rdv. Une fois l'inscription effectuée, places sur
réservation (par téléphone ou directement au
multi-accueil tous les jours d'ouverture entre
9h et 12h), au maximum 15 jours à l'avance et
selon les places disponibles.*



Ce service propose...



- un **espace sécurisé** pour permettre à votre enfant d'évoluer librement, de découvrir son environnement et faire lui-même ses apprentissages, avec des espaces de jeux aménagés pour lui (dînette, poupées, garage à voiture, vélos, coin lecture...)
- des **activités structurées** : peinture, cuisine, psychomotricité, découvertes sensorielles et notamment manipulation de graines, auxquelles votre enfant pourra participer sans obligation
- un **espace particulier pour les bébés**.



Les tarifs

La participation horaire est déterminée à partir du barème national de la CNAF, en fonction du revenu mensuel des familles et de la composition de la famille (nombre d'enfants à charge au sens des prestations familiales).



CONTACT



MULTI-ACCUEIL BOUT D'CHOU

34, rue des Ecoles

02 40 91 01 91

multiaccueil@ville-donges.fr

Le Relais Petite Enfance s'adresse aux parents, assistant(e)s maternel(le)s et candidat(e)s à l'agrément. C'est tout d'abord un accueil unique mis en place pour toutes les questions des parents et futurs parents concernant les modes de garde proposés sur la commune. C'est aussi un lieu d'accompagnement professionnel des assistant(e)s maternel(le)s et des gardes à domicile. Il fonctionne en partenariat avec la CAF de Loire-Atlantique, le Conseil Départemental et la MSA.

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

et accueil sur rendez-vous

- mardis et jeudis de 13h30 à 17h00
- les mercredis des semaines paires et vendredis de 9h à 12h



RELAIS

Petite Enfance

PARENTS,

le Relais vous propose...

- un lieu d'échange sur l'accueil de votre enfant
- une aide à la recherche d'une assistante maternelle agréée
- la prise en compte des pré-inscriptions pour l'accueil collectif (Multi-accueil Bout d'chou)
- des soirées thématiques
- un soutien dans vos démarches administratives obligatoires (contrats, bulletins de salaire, Pa-jemploi...)
- des renseignements sur la tarification et les aides financières
- des informations sur vos droits et vos devoirs d'employeur



ASSISTANT.E.S MATERNEL.L.E.S, GARDE À DOMICILE,

le Relais vous propose...

- un lieu d'échange et de dialogue au sujet de l'accueil des enfants
- des soirées thématiques
- de faire connaître vos places disponibles
- des informations sur votre statut, la législation et la tarification
- des renseignements sur vos droits et vos devoirs
- de la documentation professionnelle et des jeux disponibles à l'emprunt
- un accompagnement dans votre parcours de formation professionnelle

 *Le Relais Petite Enfance, c'est aussi :*

LE PETIT ATELIER

- un temps de rencontres et de jeux pour les enfants accompagnés de leur assistant(e) maternel(le), garde à domicile
- des rendez-vous réguliers
- les **mardis et jeudis de 10h00 à 11h30** dans les locaux au 1, rue de la Souchais et un **mercredi sur deux de 10h30 à 11h30** dans les locaux de l'école de La Pommeraye.



NOUVELLE ADRESSE

Depuis le 2 juillet et pendant un an, le RAM vous accueille dans les locaux de la Mairie, au rez-de-chaussée. En arrivant, se présenter à l'accueil.

CONTACT

RELAIS PETITE ENFANCE

Accueil en Mairie,
Place Armand Morvan

06.75.47.13.00
ram@ville-donges.fr

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

Trois P'tits Points

Ce Lieu d'Accueil Enfants-Parents (L.A.E.P.) est un service municipal. Gratuit, anonyme, sans inscription ni formalité, cet espace fonctionne en partenariat avec le Conseil Départemental et la CAF de Loire-Atlantique.

LE LIEU ACCUEILLE

- les parents et leurs enfants de moins de 4 ans (date anniversaire)
- les futurs parents

DANS UN ESPACE

- de partage
- de rencontres
- de jeux et de découvertes
- de parole et d'écoute

ENCADREMENT

- 2 professionnelles
- les mardis de 9h à 12h
- les jeudis de 9h à 12h
- gratuit et sans inscription



NOUVELLE ADRESSE

Pendant les vacances d'octobre, le LAEP quitte ses locaux au 3 Rue de la Souchais, pour s'installer Rue des Ecoles.

CONTACT

LAEP 3 P'TITS POINTS

3 rue de la Souchais (sept. et oct.)

28-30, rue des Ecoles

06.75.47.13.00

ram@ville-donges.fr

Ateliers Parents-Enfants (de 9 mois à 4 ans)

LES ATELIERS

proposent aux parents :

- des temps de jeux avec leurs enfants
- la découverte d'activités à faire à la maison
- des rencontres avec d'autres parents

POUR VOS ENFANTS,

c'est un lieu :

- de rencontres avec d'autres enfants et de nouveaux adultes
- de découverte d'activités (proposées, non imposées)



INFOS PRATIQUES

Quand ? 10 ateliers dans l'année

Programme : www.ville-donges.fr

Informations : 06.75.47.13.00

Inscriptions obligatoires au :
Relais Petite Enfance et/ou
Multi-Accueil Bout d'Chou

L'ensemble des écoles de Donges (publiques et privée) fonctionnent sur un rythme scolaire de 4 jours par semaine. Les enfants ont classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les animations sur la pause méridienne sont maintenues et ce, malgré l'absence de financement de l'Etat. Ces activités sont gratuites pour les familles et concernent les enfants de toutes les écoles Dongeoises (2 animations par jour à l'école Césaire, sauf le jeudi; 1 animation par jour à l'école de la Pommeraye et à l'école St Joseph).

LES RYTHMES scolaires



➤ Inscriptions année scolaire 2020-2021

🍀 INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour l'école publique sont obligatoires pour les maternelles et l'entrée en élémentaire (CP). Elles se font en Mairie, aux permanences du service affaires scolaires **du 06 au 31 janvier 2020**.

Attention : la dérogation scolaire obtenue en maternelle doit être renouvelée auprès de votre commune de résidence lors du passage en élémentaire (CP).

🍀 PRÉ-INSCRIPTIONS

Les pré-inscriptions en toute petite section de maternelle (TPS) concerne les enfants nés en 2018 (*qui rentreront en maternelle en septembre 2020*).

Elles sont à faire **entre le 06 et le 31 janvier 2020, aux permanences du service des affaires scolaires**.

L'inscription définitive en TPS ne sera validée qu'après décision définitive de la Commune prise au plus tard fin juin-début juillet 2020.

🍀 POUR QUI ?

Ces inscriptions concernent la rentrée 2020 :

- Les entrées en petite section (PS) pour les enfants nés en 2017
- Les entrées en très petite section (TPS) pour les enfants nés en 2018 (dans la limite des places disponibles)
- Les entrées en cours préparatoire (CP)
- Les nouveaux arrivants (quel que soit le niveau de l'élève)



INFOS PRATIQUES

Les parents doivent se munir :

- du livret de famille
- d'un justificatif de domicile récent (de moins de trois mois)
- d'un justificatif de l'autorité parentale en cas de séparation ou de divorce
- d'une attestation d'assurance responsabilité civile

Permanences au service affaires scolaires du 6 au 31 janvier 2020 du lundi au vendredi de 9h à 12h (le mercredi ouverture prolongée de 14h00 à 17h00).

Le passage en Mairie est obligatoire avant la rencontre avec les Directrices des écoles publiques.

SERVICE AFFAIRES SCOLAIRES

Mairie de Donges

Place Armand Morvan

02 40 45 79 89 ou 02 40 45 37 26

affairescolaires@ville-donges.fr



CLASSE ULIS

La classe Ulis d'Aimé Césaire

L'école Aimé CESAIRE fait place à un dispositif ULIS (**unité localisée pour l'inclusion scolaire**) de **12 élèves** en situation handicap (troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage ou des apprentissages, troubles des fonctions auditives ou visuelles...) Ces élèves peuvent poursuivre leur scolarité dans une école proche de leur domicile avec des possibilités d'apprentissage souples et diversifiés. Ils peuvent être inclus dans une autre classe de l'école pour suivre les mêmes enseignements que les autres enfants quand leurs capacités le permettent. L'orientation des enfants est décidée par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) dépendant de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH).



© Christine Blanchard

LES PROJETS ÉDUCATIFS

La Commune a approuvé le projet éducatif territorial (PEDT) de Donges pour la période 2018-2021. Dans ce cadre, huit fiches projet ont été validées afin de :

- Favoriser l'épanouissement des enfants en donnant accès à tous à des activités dans les domaines sportif, culturel et artistique.
- Apporter une attention particulière aux enfants de maternelle pour organiser les temps de calme et de repos dont ils ont besoin.
- Favoriser la socialisation et le vivre ensemble des enfants et des jeunes.
- Soutenir les parents dans leur rôle éducatif.

Ces actions sont menées par des opérateurs divers : Office socio culturel de Donges, Médiathèque, service des sports de la Ville, Amicale Laïque.

Sur le temps scolaire, des conventions sont conclues par la Commune afin de mettre en œuvre des interventions auprès des enfants dans le domaine du théâtre, de la musique ou de la danse.

CONTACT

HORAIRES D'ACCUEIL

du lundi au vendredi de 9h à 12h
le mercredi : ouverture prolongée
de 14h à 17h

MIDI Temps Péri-scolaire Méridien (TPM)



(entre la sortie de la classe le midi et le retour en classe)

Il est organisé par la Commune. Un règlement intérieur fixe des règles de vie sur ce temps péri-scolaire. Le personnel communal est chargé de l'application de celui-ci par les enfants.

TEMPS DE RESTAURATION

Le service de restauration scolaire, géré directement par la Ville en partenariat avec l'UPAM (unité de production alimentaire mutualisée), vise à assurer dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité, le repas des enfants scolarisés dans les Etablissements maternels et primaires Dongeois (Ecoles CASANOVA, CESAIRE, LA POMMERAYE et ST JOSEPH) à partir de la classe de petite section (PS).

Inscription : Une première l'inscription administrative auprès du service affaires scolaires de la Mairie est **obligatoire**. Elle s'effectue chaque été pour l'année scolaire suivante ou, si besoin, en cours d'année scolaire. Les réinscriptions se font chaque année.

A partir de 2019, la réinscription est ouverte uniquement aux familles à jour de leur paiements ou ayant engagé les démarches nécessaires. (Cf. Règlement Intérieur).

TARIFS

Les tarifs applicables au 1^{er} septembre 2019 :

Tarif repas enfant

- maternelles : 2,60 €
- élémentaires : 3,10 €
- exceptionnel : 4 €

Tarif repas adulte

- 4 €

TEMPS DE COUR

Des référents de site ont été désignés dans les écoles publiques. Leur rôle est de coordonner et de conseiller les surveillants de cour dans leurs missions auprès des enfants et de faire le lien avec les parents et le service affaires scolaires en cas d'incident ou d'accident sur la cour de récréation.

CONTACT

SERVICE AFFAIRES SCOLAIRES

Mairie de Donges
Place Armand Morvan
02 40 45 79 89
ou 02 40 45 37 26

affaresscolaires@ville-donges.fr

ANIMATIONS

La commune gère les activités pour les maternelles, notamment pour le temps de sieste des plus petits. Pour les élèves élémentaires de l'école Césaire et de l'école St Joseph ainsi que les élémentaires et grandes sections de maternelle de l'école de la Pommeraye, c'est l'Office socio-culturel de Donges (OSCD) qui en assure la gestion. La ville a décidé d'accorder aux parents la gratuité de l'ensemble de ces activités.

Organisation à partir du 9 septembre 2019 :

- Ecole Aimé Césaire :
2 animateurs/jour, sauf le jeudi 1 animateur, de 12h15 à 13h et de 13h à 13h45.



- Ecole Pommeraye : 1 animateur par jour de 12h15 à 13h et de 13h à 13h45.
- Ecole Saint-Joseph : 1 animateur par jour de 12h15 à 13h et de 13h à 13h35.

Cinq animateurs encadreront les activités sur la semaine en intervenant sur des jours précis, ce qui permettra de varier les thèmes.

Seront proposées : activités sportives, jeux d'extérieur et d'intérieur, danse, art plastiques, musique, BD, jeux de société, activités libres..., pour toutes les classes (Grandes Sections maternelles comprises, pour les écoles Saint-Joseph et Pommeraye).

Aucune inscription ne sera effectuée (sauf pour la classe ULIS Césaire).

Afin d'organiser au mieux les passages et de permettre aux enfants intéressés de mémoriser leur jour d'activité, un roulement sera établi par classe : une classe donnée aura un jour d'activité déterminé, pour chaque période entre les vacances scolaires). Cela évitera qu'un trop grand nombre d'enfants se présentent librement à l'arrivée de l'animateur et permettra en revanche la cohérence et l'accessibilité à l'animation.

Absence sur un temps périscolaire méridien

Pour une absence durant ce temps périscolaire méridien (RDV médecin...), un document est à compléter obligatoirement (décharge de responsabilité de la Commune vers l'adulte qui vient chercher l'enfant). Ce document peut être téléchargé sur le site de la Ville www.ville-donges.fr.

AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE

Accueil Périscolaire de l'O.S.C.D.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DE LA PETITE SECTION AU CM2

Géré par l'Office Socio-Culturel de Donges (O.S.C.D.), l'accueil périscolaire est un lieu d'accueil avant et/ou après l'école pour les enfants scolarisés dans les écoles publiques Dongeoises. Les enfants scolarisés à l'école Saint-Joseph ont leur propre accueil.

L'accueil périscolaire est ouvert le lundi, mardi, jeudi, vendredi, le matin et le soir.

Pour l'école maternelle Casanova :

- de 7h00 à 8h50 et de 16h25 à 18h45
- dans le pôle 2 de Casanova

Pour l'école primaire Aimé Césaire :

- de 7h00 à 8h50 et de 16h35 à 18h45
- dans la Maison de l'Enfance

Nouveau : Ces deux accueils ont accueil commun dans les locaux des maternels de 7h00 à 7h45 et de 18h00 à 18h45.

Pour l'école de La Pommeraye :

- De 7h00 à 9h et de 16h30 à 18h45
- dans le nouveau bâtiment de La Pommeraye

Possibilité d'apporter le petit déjeuner de 7h00 à 7h45.

Responsable secteur enfance : Christelle Lebastard

Directrices périscolaires :

- Périscolaire maternel : Alice Dupendant
- Périscolaire primaire : Aimé Leurent
- Périscolaire mixte La Pommeraye : Isabel Grilo / Maud Misiaczyk

Les tarifs :

Ils varient en fonction du quotient familial.

AIDE AUX DEVOIRS

L'O.S.C.D. propose un service gratuit et animé par des bénévoles. Ouverture un soir par semaine aux enfants de primaire (à partir du CE1). Inscription obligatoire à l'O.S.C.D.

CONTACT

O.S.C.D.

40, rue des Ecoles

02 40 91 00 55

oscd@wanadoo.fr



LE CALENDRIER

scolaire

2019-2020

Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : lundi 2 septembre 2019
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : vendredi 18 octobre 2019 au soir Reprise des cours : lundi 4 novembre 2019
Vacances de Noël	Fin des cours : vendredi 20 décembre 2019 au soir Reprise des cours : lundi 6 janvier 2020
Vacances d'hiver	Fin des cours : vendredi 14 février 2020 au soir Reprise des cours : lundi 2 mars 2020
Vacances de printemps	Fin des cours : vendredi 10 avril 2020 Reprise des cours : lundi 27 avril 2020
Pont de l'Ascension	Fin des cours : mardi 19 mai 2020 Reprise des cours : lundi 25 mai 2020
Vacances d'été	Fin des cours : vendredi 3 juillet 2020 au soir

Sous réserve de modification par la DSDEN 44 en cours d'année



Les transports scolaires sont gérés par deux entités :

- **La STRAN** qui prend en charge les dessertes intra-DONGES vers les écoles et le Collège de DONGES ainsi que vers les Etablissements de ST NAZAIRE et TRIGNAC.
- **La Région des Pays de la Loire** pour les enfants scolarisés dans les établissements secondaires de SAVENAY ou du secteur de PONTCHATEAU, ST GILDAS DES BOIS, REDON ou BLAIN.

LES TRANSPORTS

scolaires



Inscriptions

Les inscriptions sont à effectuer auprès de chacune des entités organisatrices :

LA STRAN

Pour une première inscription, téléchargez le formulaire d'inscription sur le site www.stran.fr rubrique « titres et tarifs » puis « commande d'abonnements » ou aller au siège de la STRAN.

Pour les renouvellements, les familles reçoivent à leur domicile une fiche d'inscription à retourner à la STRAN. Elles peuvent aussi procéder à ce renouvellement via le site de la STRAN www.stran.fr rubrique « E-boutique » puis « achat d'abonnements ».



Tarification solidaire : En fonction du niveau de revenus (quotient familial CAF), elle permet à l'ensemble des membres d'un foyer de bénéficier d'une réduction sur les abonnements mensuels du réseau STRAN. Trois taux de réduction sont appliqués : **30%, 60% et 90%.**

CONTACT

STRAN

6, place Semard
44600 Saint-Nazaire
02 40 00 75 75

HORAIRES D'OUVERTURE

du lundi au vendredi de 7h30 à 18h45
le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE

Suite au transfert de la compétence transport du Département à la Région des Pays de la Loire, la nouvelle entité régionale « ALEOP » remplace LILA.

Les inscriptions scolaires se font directement en ligne sur le site www.aleop.paysdelaloire.fr (pas de formulaire papier). Pour les renouvellements d'inscription pour l'année scolaire 2019/2020, il est nécessaire de passer par le site pour créer un compte.

DES LOISIRS TOUTE L'ANNÉE,

SECTEUR «Enfance»

Responsable : Christelle Lebastard

Contact : enfance.oscd@wanadoo.fr

🌟 L'ACCUEIL DE LOISIRS DES MERCREDIS

(enfant scolarisé de 3 à 12 ans)

L'O.S.C.D. organise **3 accueils de loisirs de 7h00 à 18h45 :**

- Accueil maternel à l'école Casanova,
- Accueil primaire à la Maison de l'Enfance

Nouveau : Ces deux accueils ont un accueil commun dans les locaux des maternels de 7h00 à 7h45 et de 18h00 à 18h45.

- Accueil dans le bâtiment de la Pommeraye de 7h00 à 18h45

🌟 L'ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES SCOLAIRES

(enfant scolarisé de 3 à 12 ans)

L'accueil de loisirs est un lieu où les enfants peuvent pratiquer différentes activités, se détendre et rencontrer des copains. Les équipes d'animation encouragent la participation des enfants, s'adaptent à leur rythme, leur goût et favorisent le respect.

L'O.S.C.D. organise **3 accueils de loisirs :**

2 accueils de 7h15 à 18h45 :

- Accueil maternel à l'école Casanova,
- Accueil primaire à la Maison de l'Enfance

Nouveau : Ces deux accueils ont un accueil commun dans les locaux des maternels de 7h15 à 8h00 et de 18h00 à 18h45.

1 accueil de 7h15 à 18h30 :

- Dans le bâtiment de la Pommeraye.



INFOS PRATIQUES : ACCUEIL

Inscription en demi-journée sans repas ou en journée avec repas.

Possibilité pour les familles de venir chercher ou d'emmener leur enfant à n'importe quelle heure (sauf entre 12h30 et 13h30) au tarif habituel.

🌟 LES SÉJOURS ENFANCE

(entre 7 et 12 ans selon le thème)

3 séjours sont proposés par été : nature, équitation et activités de plein air.

SECTEUR

Responsable :

Mélanie Viguier Coutouly



🌟 LES ATELIERS R'CRÉA

(pour les enfants de 4 à 10 ans)

Ces ateliers de loisirs créatifs scolaires et un samedi matin par Programme disponible à l'accueil

🌟 LES SORTIES EN FAMI

Les sorties se déroulent sur une groupe composé d'adultes et d'enf

Programme disponible à l'accueil

🌟 LA PAUSE CAFÉ

Accueil gratuit ouvert à tous, les période scolaire dans les locaux l'O.S.C.D. Rencontres et échange préoccupations de parents.

🌟 L'AIDE AUX DÉPARTS

L'O.S.C.D. souhaite favoriser l'accueil de tous les habitants au travers d'un CAF et la MSA. Accueil sur rendez

OFFICE SOCIO-CULTUREL

40, rue des Ecoles
oscd@wanadoo.fr
oscd.centres-sociaux.fr
02 40 91 00 55

Directeur : Charles O'Rorke

Adhésion annuelle : 5 € par personne
et 12 € par association pour toute
participation aux activités de l'O.S.C.D



pour tous les âges



«Famille»

Contact :

famille.oscd@orange.fr



TIFS EN FAMILLE

accompagnés d'un adulte)

ont lieu pendant les vacances
mois, sur inscription.
de l'O.S.C.D.

LE

journée ou un week-end, pour un
ants.

de l'O.S.C.D.

vendredis matin de 9h à 12h en
du centre d'accueil maternel de
s autour des loisirs familiaux et des

EN VACANCES

cès à la culture et aux loisirs pour
tions spécifiques soutenues par la
-vous.

CONTACT O.S.C.D.

HORAIRES DE L'ACCUEIL

lundi : 9h-12h

mardi : 9h-12h et 13h30-19h

mercredi : 13h30-17h30

jeudi : 9h-11h55 et 13h30-17h30

vendredi : 9h-12h et 13h30-17h

LA MAISON DES JEUNES de 10 à 18 ans

Responsable : Isabelle Gaillard

Animateurs : Natacha Morille, Anastasia Bouligand

Contact : mdj.oscd@wanadoo.fr

L'équipe d'animation implique les jeunes dans des projets, valorise leurs actions, les sensibilise en matière de citoyenneté et leur permet d'accéder à des manifestations et activités culturelles. La Maison des Jeunes propose des temps d'accueil, de rencontres, d'échanges et des sorties.

L'équipe d'animation et les jeunes adhérents mettent en place des projets et des sorties :

- Activités culturelles et de loisirs
- Séjours d'été (les jeunes créent leurs séjours)
- Ateliers, soirées (repas partagés, concerts, échanges...)
- Actions de prévention
- Animation de rue (aller à la rencontre des jeunes sur l'espace public)

QUAND ?

- Mercredi et Samedi de 14h à 18h30
- Vendredi de 16h30 à 18h30
- Horaires différents pendant les vacances scolaires : en 1/2 journée, soirée ou journée, suivant le programme d'activités établi avec les jeunes.

OÙ ?

Maison de l'Enfance et de la Jeunesse, accès rue vice-amiral Halgan.

TARIFS ?

Les accueils et certaines activités sont gratuits, l'adhésion est obligatoire, pour les sorties payantes et les séjours, les tarifs varient en fonction du quotient familial. Les Bons VACAF, les chèques vacances, la participation des CE sont acceptés. Autre aide possible : consulter les assistantes sociales du centre médico-social de Trignac-Certé ou le CCAS à la mairie de Donges.

Le service des sports de la ville propose de nombreuses activités sportives permettant aux jeunes de s'épanouir. Au cœur de ce dispositif d'animation se trouve l'éveil sportif et le sport-vacances. Le Département de Loire-Atlantique propose des « écoles multisports ».

ACTIVITÉS

pour tous



Éveil sportif

DU SPORT ET DES JEUX POUR LES PETITS

L'école municipale d'éveil sportif s'adresse aux enfants âgés **de 4 à 6 ans** et permet la découverte du sport grâce à des activités ludiques. Les activités sont encadrées par l'éducateur sportif municipal.



Sport - Vacances



Durant les petites vacances scolaires, la Ville propose des après-midis sportifs destinés aux jeunes **de 9 à 12 ans**. Activités : escrime, tennis, vélo, golf, tir à l'arc, ...



INFOS PRATIQUES

Les cours ont lieu aux salles de sports, le mercredi de 10h30 à 11h30

sur 2 trimestres (octobre à décembre / février à mai).

CONTACT

**MAIRIE DE DONGES
SERVICE DES SPORTS**

06 34 48 07 41

sports@ville-donges.fr



L'animation sportive départementale



En proposant des écoles multisports, les éducateurs sportifs du Département de Loire-Atlantique initient les enfants à différentes activités physiques et sportives. C'est un véritable tremplin vers les clubs.

POUR QUI ?

L'école multisports s'adresse prioritairement aux enfants des classes de CE, CM et 6^{ème}. Cette activité est proposée tous les mercredis au gymnase de Donges. Elle favorise la découverte de plusieurs disciplines et donc un choix sportif futur.

DES ANIMATIONS SPORTIVES PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

L'animation sportive départementale propose également divers stages sur tout notre territoire. Le programme s'adresse à tous les enfants.



INFOS PRATIQUES

Quand ?

- les CE1/CE2 :
de 13h30 à 15h
- les CM1/CM2/6^{ème} :
de 15h à 16h30

Les inscriptions

Pour inscrire votre enfant, rendez-vous à partir du 1 juillet sur :
loire-atlantique.fr/animationsportive

Les tarifs

Pour la saison 2019-2020, le Département fait évoluer la tarification des écoles multisports, avec une **adhésion annuelle qui s'appuiera sur le quotient familial (QF) des foyers** (gratuit pour les familles les plus précaires QF<600). De plus, à compter de cet été, il sera possible de procéder au **paiement en ligne de l'adhésion** pour la rentrée scolaire.

CONTACT

CONSEIL DÉPARTEMENTAL LOIRE-ATLANTIQUE

Éducateur sportif départemental :

Olivier Fouré

06 86 45 82 51

olivier.foure@loire-atlantique.fr

En plus des services inclus dans l'abonnement, la Médiathèque Jules Verne propose de nombreuses activités et actions toute l'année.

À LA MÉDIATHÈQUE

Jules Verne



➤ Tout savoir sur l'adhésion

Chaque adhérent est inscrit pour une durée de 1 an. Il peut alors emprunter des documents gratuitement autant de fois qu'il le désire, après avoir réglé son adhésion annuelle.

☁ UN ADHÉRENT PEUT EMPRUNTER...

- pour les moins de 18 ans : 10 livres, 2 revues, 4 CD, 2 DVD documentaire, 4 DVD (film jeunesse ou dessin animé)
- pour les adultes : 10 livres, 2 revues, 4 CD, 2 DVD documentaires, 4 DVD (films ou dessins animés)

La durée maximale de prêt est de 3 semaines. Il est possible d'échanger ses documents avant la date de retour.

☁ UN ACCÈS GRATUIT À INTERNET EST PROPOSÉ

3 postes sont réservés à ce service pour le public adhérent à la médiathèque ou non.

☁ DE VOTRE DOMICILE...

Vous pouvez consulter les nouveautés, le catalogue de la médiathèque, votre compte et réserver des documents sur :

www.mediathèque.ville-donges.fr

www.facebook.com/MediathèqueDonges/

🔗 TARIFS DE L'ADHÉSION

- gratuit pour les -18 ans, les étudiants, les demandeurs d'emploi, les personnes en invalidité ou handicapées et les bénéficiaires du RSA
- 10€ / an pour les adultes habitant Donges et les communes de la CARENE
- 15€ / an pour les habitants des autres communes



WIFI GRATUIT ET ILLIMITÉ À LA MÉDIATHÈQUE !

CONTACT

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE

13, rue René Laënnec
02 40 91 01 31

mediathèque@ville-donges.fr
www.mediathèque.ville-donges.fr



Du soutien scolaire en ligne

La médiathèque Jules Verne propose un accès à la ressource numérique en ligne **Maxicours**. Il s'agit d'une aide aux devoirs du CP à la terminale. Grâce à des cours sur internet, des vidéos, des exercices interactifs, et un suivi personnalisé, les élèves peuvent s'entraîner et réviser à domicile tout au long de l'année. Cet outil est aussi une aide pour les parents qui ne savent pas toujours comment aider leurs enfants dans leurs apprentissages. Histoire, géographie, mathématiques, français, anglais, espagnol, allemand, sciences, histoire de l'art : toutes les matières sont représentées et suivent le programme actuel.



INFOS PRATIQUES

Service en ligne gratuit et accessible à toute personne abonnée à la médiathèque.

Il suffit de demander sa carte pour l'accès au portail numérique qui propose aussi d'autres services en ligne (plus de 600 journaux et magazines, films en streaming, activités ludiques pour les enfants, apprentissage du code de la route...).

De nombreuses animations

La médiathèque propose tout au long de l'année de nombreuses animations pour tous les âges :

- contes en Kamishibai (petit théâtre d'image japonais)
- jeux de société, de construction et d'imagination (Story Cubes, soirée jeux...)
- contes et fleurettes (histoires racontées par la troupe « Les mamans racontent », programme disponible à la médiathèque)
- contes numériques (conte animé et interactif sur grand écran)
- animations numériques (escape game, Quiver...)



OUVERTURE TOUTE L'ANNÉE

mardi et jeudi : 9h30-12h15
mercredi et vendredi :
9h30-12h15 et 14h30-18h
samedi : 9h30-12h15



DU THÉÂTRE, pour tous les âges



© Christiane Blanchard



Ateliers Théâtre

«La Maison des mots et des images»

Découvrir les joies de la découverte des textes et de la création théâtrale.

DE 6 À 10 ANS

Du livre au théâtre : jeu dramatique, masques, marionnettes, expression corporelle, paroles et musique, clown, maquillage, conte.

- **Le mardi de 17h à 18h45**

à l'Espace Renaissance



© Christiane Blanchard

2 GROUPES : 11-14 ANS ET 15-17 ANS

Le théâtre et les arts du spectacle vivant : l'acteur, la voix, le corps (rythme et mouvement), improvisation, conception d'un spectacle avec tous les aspects de la mise en scène.

- **le mardi de 18h15 à 19h45**
- **le mardi de 19h30 à 21h**

à l'Espace Renaissance

INFOS PRATIQUES

Inscriptions : les mardis de 16h45 à 19h à l'Espace Renaissance

Renseignements : Atelier du Livre qui Rêve 02 40 82 70 38

www.atelierdulivrequireve.fr

CONTACT

ESPACE RENAISSANCE

4 ter, rue Boulay Paty
02 40 91 00 06

saisonculturelle@ville-donges.fr
www.espacerenaissance-donges.com

f [Espace.Renaissance.serviceculturel](https://www.facebook.com/Espace.Renaissance.serviceculturel)



L'Espace Renaissance propose des spectacles à destination du jeune-public.

DES SPECTACLES

jeune public

➤ Programmation 2019-2020



MERCREDI 30 OCTOBRE

TOUT ROND

à 16h00 - de 1 à 5 ans

Conte, musique, théâtre d'objets /
de Thierry Bénêteau
Durée 25 min

 *Une mère en chemin de famille, un ventre qui s'arrondit au fil des semaines, au fil des saisons... Tout un mystère pour Léa, la petite fille aînée qui fait preuve de beaucoup d'imagination pour essayer de comprendre ce qu'il y a dans le ventre de sa maman.*



MERCREDI 15 JANVIER

LUNA LLENA

à 10h - de 0 à 4 ans

Conte musical /
Compagnie à 3 branches
Durée 25 min

 *Un croissant de lune qui ne laisse personne indifférent: les singes le prennent pour une banane, le rat des champ y voit un berceau pour son bébé...L'astre nocturne passe de pattes en becs, croît, grossit et retrouve finalement sa place dans le ciel pour illuminer la nuit.*



MERCREDI 26 FEVRIER

MICRO YOUNNA

à 16h00 - à partir de 6 ans

Conte, théâtre / Compagnie Tiksi
Durée 40 min

 « Pourquoi dans sa tanière l'ours peut dormir l'hiver, mais moi, qu'il pleuve ou vente, je dois aller apprendre l'histoire et la grammaire ? », demande Younna aux deux

présentateurs de Radio Tiksi. Entre documentaires sonores et pauses musicales, ils tentent de lui répondre, jouant avec les mots et la langue, expérimentant des mises en situation burlesques et miniatures.

CARNET D'ADRESSES

et partenaires



Associations de parents d'élèves

🌸 A.D.C.P.E.

Présidente : Fernanda Dupas

06 61 46 24 43 / adcpe.donges@yahoo.fr

fcpedonges.over-blog.com

Représentant collège : Déborah Cauvin

Représentant primaire : Fernanda Dupas

🌸 OGE C ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Président : Aurélien ANGIBAUD

🌸 A.P.E.I SAINT-JOSEPH

Présidente : Karelle BRUNEAU

apecolesaintjoseph44@yahoo.fr

06 67 24 80 96

🌸 A.P.E. ÉCOLE DE LA POMMERAYE

Président : Mickael Perraud

06 45 10 27 01

ape.pommeraye@gmail.com

Caisse d'allocations familiales

La ville de Donges est engagée avec la CAF de Loire-Atlantique sous la forme d'un Contrat Enfance Jeunesse. Il permet de bénéficier d'un soutien technique et financier pour le Centre de Loisirs, le Multi-accueil Bout d'Chou, le Relais Petite Enfance et le Lieu d'Accueil Enfants-Parents Trois P'tits Points.

Protection Maternelle et Infantile

Le service de PMI, dépendant du Conseil Départemental de Loire-Atlantique, est destiné aux familles souhaitant obtenir gratuitement des consultations médicales ou les conseils d'une puéricultrice pour leur bébé.

Inspection académique

L'inspection académique est un partenaire privilégié de la Ville, notamment dans la mise en place des projets communs et par la validation des intervenants extérieurs proposés aux enfants. Suite à un nouveau découpage des circonscriptions, la Ville de Donges est rattachée à la circonscription de Ponchâteau. Sylvie Nicolas est l'Inspectrice de l'Éducation Nationale du secteur.

Le RASED

Réseau d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficulté

3, rue de la Souchais 44480 Donges

02 40 91 00 19 / RASED44@wanadoo.fr

🌸 SONT ÉGALEMENT PARTENAIRES DE LA VILLE :

La Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et Sport et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS)

Le Conseil Départemental de Loire-Atlantique

CAF

22, rue de Malville
44937 Nantes Cedex 9
0 810 25 44 10
www.caf.fr
www.mon-enfant.fr

PMI

Consultations et permanences sur rendez-vous, contactez le Centre Medico Social de Trignac :

8 bis, chemin de la Butte de Certé
44570 Trignac
02 40 90 40 63

Les consultations se déroulent au Centre Médico-social de Donges
30, rue des Ecoles



CONTACTS

écoles



MAIRIE - SERVICE AFFAIRES SCOLAIRES

Mairie de Donges, place Armand Morvan - 44480 Donges

Tél : 02 40 45 79 79

Courriel : affairescolaires@ville-donges.fr

Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 9h-12h

Mercredi : 9h-12h / 14h-17h

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE - DANIELLE CASANOVA

5, rue Léo Lagrange - 44480 Donges

Direction : Mme Carine LE RHUN

Tél : 02 40 91 00 15

courriel : ce.0440527j@ac-nantes.fr

Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 8h50-12h05 / 13h40-16h25

ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE - LA POMMERAYE

La Pommeraye - 44480 Donges

Direction : Mme Sandra SALLENAVE

Tél : 02 40 91 00 70

courriel : ce.0440528k@ac-nantes.fr

Maternelle : lundi - mardi - jeudi - vendredi : 9h-12h05 / 13h35-16h30

Élémentaire : lundi - mardi - jeudi - vendredi : 9h-12h15 / 13h45-16h30

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE - AIMÉ CÉSAIRE

25, rue des écoles - 44480 Donges

Direction : Mme Claire BARRETEAU

Tél : 02 40 91 00 73

courriel : ce.0440526h@ac-nantes.fr

Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 8h50-12h15 / 14h-16h35

ÉCOLE PRIMAIRE PRIVÉE - SAINT JOSEPH

50, rue des écoles - 44480 Donges

Direction : Mme Céline MERIEAU

Tél : 02 40 91 01 05

courriel : ec.donges.st-joseph@ec44.fr

site internet : www.donges-stjoseph.fr

Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 8h50-12h05 / 13h35-16h35

COLLÈGE PUBLIC - ARTHUR RIMBAUD

6, rue des Herlains - 44480 Donges

Direction : Mme Maryse ROHRBACH

Tél : 02 40 45 71 97

Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 8h-16h30 / Mercredi : 8h-12h



*Hôtel de Ville de Danges
Place Armand Morvan
44480 Danges
Tél. 02 40 45 79 79
mairie@ville-danges.fr*

www.ville-danges.fr



Ville de Danges

